



Radiation pôle emploi pour non présentation à un atelier

Par riz, le **28/01/2016** à **09:23**

Bonjour je vous écris suite à une radiation pôle emploi qui date du 26 janvier 2016 alors que je me suis rendu à une réunion d'information pour pouvoir revalider ma FCO transport pour pouvoir retravailler, le problème c'est que j'ai reçu cette radiation le jour même. Je me suis rendu donc au pôle emplois pour avoir des explications, la dame m'a dit que c'était suite à une non présentation pour un atelier CV. Effectivement je n'ai pu me rendre à cet atelier car mon véhicule ne démarrait plus, habitant à Luceram un petit village où les voitures sont rares je ne pouvais me présenter. J'ai dans la foulée envoyé un mail à ma conseillère pour la prévenir. Puis quelques jours après un message de pôle emploi me disant que j'avais dix jours pour justifier ceci j'ai encore adressé un courrier manuscrit à l'attention du directeur qui apparemment ne l'a pas satisfait donc j'ai pris un RDV avec le directeur pour m'expliquer et qu'il s'explique. Je me retrouve donc sans emplois et sans ma formation pour pouvoir exercer mon emploi.

Merci de me conseiller dans mes démarches.

Je vous prie de croire à mes sincères salutations .

Par **Visiteur**, le **28/01/2016** à **09:49**

Bonjour,
disons que le coup de la panne a déjà été fait maintes fois !?
La votre était probablement réelle mais comme on dit "les bons payent pour les mauvais"...
Pour les démarches il me semble que Pôle-emploi devrait vous guider ?

Par **P.M.**, le **28/01/2016** à **18:47**

Bonjour,
Je vous propose [ce site](#)...